

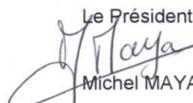
Que le temps passe vite !

Avec le SIRTOM de la Vallée de la Grosne il est difficile de s'ennuyer tant les changements sont rapides et parfois difficilement prévisibles. Ainsi par exemple, quand il y a un an nous avons rédigé l'ÉCOSIRTOM N°20, nous savions que la Communauté de communes du Clunisois allait évoluer et que les Communautés de communes Mâconnais Charolais et de Matour et sa Région fusionnaient au 1^{er} janvier 2017. Mais ce que nous ne savions pas, c'est que la gestion des déchets de nouvelles communes du clunisois allait incomber à notre syndicat à compter du 1^{er} janvier 2017. C'est un choix des élus de ces communes et des élus de la communauté de communes et nous le respectons tout à fait. Mais cela implique que nous avons dû nous adapter à cette situation en toute urgence.

Absorber en collecte et traitement 14 communes supplémentaires n'est pas sans incidence sur le fonctionnement habituel. L'ensemble des tournées de collecte doit être revu pour être cohérent avec le nouveau territoire et il faut, bien entendu, recruter rapidement le personnel nécessaire. Il est indispensable d'inscrire au budget, voté le 21 mars, les sommes nécessaires pour équiper ces nouvelles communes. Et il faut apporter dans chaque nouveau foyer les poubelles, en particulier la poubelle jaune, pour que chaque ménage puisse correctement appliquer les consignes de tri de notre syndicat. Comme, pour en limiter les coûts, nous avons souhaité faire cette distribution avec notre propre personnel, ce n'est guère qu'à la fin de l'année 2017 que l'ensemble du nouveau territoire aura été doté.

Pour ces habitants, le changement est aussi au niveau financier. Selon la commune le passage est, de la redevance simple ou de la redevance incitative, à la taxe des ordures ménagères, système retenu au SIRTOM de la Vallée de la Grosne après avoir fait, sur plus de deux ans, une étude comparative entre les différents systèmes de prélèvement. Aucun système n'est vraiment juste et égalitaire. Le passage en redevance sur le SIRTOM engendrait des coûts élevés pour un gain espéré relativement faible puisque nous avons déjà un taux d'ordures ménagères résiduelles bas.

Et comme nous aimons ne pas nous ennuyer, nous avons profité du 1^{er} janvier 2017 pour adhérer au SYTRIVAL et faire traiter l'essentiel de nos déchets par ce syndicat. Depuis cette date, nos ordures ménagères résiduelles sont incinérées à Villefranche-sur-Saône ce qui permet de valoriser énergétiquement ces déchets en chauffage urbain et globalement de réduire les coûts. Enfin, et surtout, nous continuons nos actions Zéro Déchet Zéro Gaspillage ainsi que vous pourrez facilement le constater avec la lecture de cet ECO SIRTOM.

Le Président,

Michel MAYA



Contactez-nous :

secretariat@sirtomgrosne.fr / www.sirtomgrosne.fr
Tél. 03.85.59.26.98. / Horaires des déchèteries : 03.85.59.80.15

Responsable de la publication : M.MAYA
Rédaction et photos : Mme DELSALLE,
Ms.BLONDIAUX et GALLAND
Directeur de la rédaction : M.DEVILLARD

Imprimé sur papier recyclé
Diffusion : 14500 exemplaires
Coût unitaire : 0,19 €

Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage

Depuis 2016, le SIRTOM de la Vallée de la Grosne s'est engagé pour mettre en place des actions pour réduire la quantité de déchets sur le territoire, aussi bien nos ordures ménagères, que nos emballages ou les objets déposés en déchèterie.

Pour remplir nos objectifs, un travail avec l'ensemble des acteurs du territoire est primordial : les citoyens, les associations, les professionnels, les collectivités, les écoles, ... C'est grâce à cette diversité de partenariats que nous en sommes là aujourd'hui.

Dans ce périodique, vous trouverez les actions mises en place dans ce projet, ainsi que des astuces et conseils. Bonne lecture !

Pour commencer, voici le bilan de l'année en quelques chiffres :



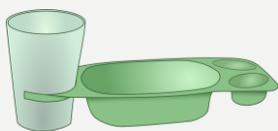
2,9 tonnes : le poids évité grâce aux poules
par les 52 foyers heureux d'avoir des œufs frais !



80 : Nombre de fois qu'un broyeur ou tondeuse mulching a été utilisé
pour vos paillages en jardin, des démos en déchèteries, des animations,...



130 nouveaux composteurs individuels
contre 70 l'année dernière !



69 associations ont bénéficié du prêt de gobelets et/ou de barquettes
27 960 gobelets & 1 770 barquettes

3

C'est le nombre de projet en expérimentation...
... plus d'info page 6 ! ☺



53 tonnes de papiers recyclés, soit 27kg par habitant et par an
Vos listes de courses, les journaux, les mots d'amour,....

On vous accompagne dans vos projets !

Exemples de projets réalisés : mise en place d'une « Give-box » au Lycée La Prat's, récupération d'objets spécifiques pour des associations, animations en milieux scolaires ou durant des manifestations, ...

Toutes ces actions ont été menées grâce à eux !
Il s'agit de l'équipe de 23 agents qui sont sur le terrain pour collecter vos déchets, et vous accueillir sur les 5 déchèteries du territoire.

Un remerciement à Georges DOMY, dit Jojo, d'avoir consacré 13 années à travailler au service de la collectivité : toute l'équipe du SIRTOM lui souhaite une belle retraite !



Photo lors du pot de départ en retraite de Jojo



COMPOSTAGE et DÉCHETS VERTS

FORMATION COMPOSTAGE



Le SIRTOM pourra proposer, dès le début de l'année 2018, **des formations GRATUITES** au compostage.

Destinées à **toutes** et à **tous**, ces séances de formation vous permettront de réussir votre compost et de mettre vos connaissances au service des compostages collectifs de votre communauté.

Restez informés via notre site internet (sirtomgrosne.fr) ou notre **page Facebook**.

Pour votre PAILLAGE et votre COMPOST PENSEZ au BROYAGE !



Prêts GRATUITS et **tarif préférentiel** pour la location de broyeurs et tondeuses mulching auprès de nos partenaires :

- DURY Lionel à St André le désert
- Garage DUBUIS à Matour
- MJ MECA'VERT à Trambly
- DUBIEF Motoculture à Tramayes
- CLUNY PASSION NATURE à Cluny



Dans le cadre de la réduction de nos déchets verts, les communes de **Berzé le Châtel, Bonnay, Brandon, Chiddes, la Chapelle du Mont de France, Salornay sur Guye, Sivignon et Tramayes** participent à une opération de **broyage de branches et branchages** sur leur territoire.
Renseignez-vous auprès de votre mairie.

N'OUBLIEZ PAS !

Le composteur n'est PAS une poubelle. Il s'agit d'un outil pour transformer vos déchets en **MATIÈRE PREMIÈRE**.

- Chez vous, comme en collectif, **RESPECTEZ la RÈGLE :**
- **PAS de déchets verts (faites en un terreau ou du broyat).**

Notre conseil : votre tondeuse peut, sans problème, broyer les brindilles et les feuilles pour vous permettre de fabriquer votre terreau.

Toutes les infos dont vous avez besoin sur sirtomgrosne.fr



Le saviez-vous ? 😊 Nos déchets organiques représentent 35 % du contenu de nos poubelles, soit environ 67 kg par habitant et par an sur notre territoire !

Depuis novembre 2016, le SIRTOM a équipé plus de **50 foyers** d'un poulailler fabriqué par l'Esat du Breuil au Creusot et de deux poules rousses venant d'élevages locaux.

→ N'hésitez pas à réserver le vôtre pour 80 €, poules incluses !





Tri des emballages

Trier est un geste facile au quotidien pour préserver les ressources naturelles et faire barrière à la pollution. Pas de panique pour faire le tri ! Quelques réflexes vous aideront à devenir incollable et à faire de ce geste un réflexe pour vous et pour votre famille !

Voici les 3 règles d'or pour remplir votre poubelle jaune :



REGLE n°1 / TOUS les emballages en carton, acier, aluminium, briques

Les emballages en carton : boîte de céréales, de gâteau, ...
Les emballages en acier et aluminium : canette, boîte de conserve, aérosol, ...
Les briques alimentaires : brique de lait, de soupe, ...



REGLE n°2 / Pour les emballages en plastique :

Je trie uniquement les bouteilles et flacons : bouteille d'eau, flacon de liquide vaisselle, gel-douche ou shampoing, bouteille d'huile...
Je peux laisser les bouchons sur les bouteilles, c'est plus pratique et plus propre.



REGLE n°3 / Bouteilles, pots, bocaux : dans le conteneur à verre

Je trie toutes les bouteilles, tous les bocaux et pots en verre.
La vaisselle, la porcelaine, la faïence ne se recyclent pas : en déchèterie.



Et le reste ? Papier, textiles, biodéchets, ...

- **Le papier** (journaux, magazines, courriers publicitaires, prospectus) se dépose dans le conteneur à papier. Si vous ne lisez pas les pubs dans votre boîte aux lettres, venez récupérer un **Stop-pub** dans votre mairie ou au SIRTOM !
- **Le textile** : Usé ou non, les vêtements, le linge de maison, les chaussures et la petite maroquinerie peuvent être réemployés ou valorisés. Déposez-les dans les bornes Relais !
- **Les biodéchets** : pensez au compostage individuel (en tas ou en bac) ou collectif !

Vous avez un doute ? Consultez www.consignesdetri.fr

Tiens !
Mes poubelles n'ont
pas été ramassées !?!



Le REFUS de COLLECTE vous signale une ERREUR de TRI

- Ôtez le ruban adhésif.
- Identifiez le déchet concerné et retirez le du bac.
- Déposez le déchet dans le bac qui lui est réservé.
- Vous pouvez alors re-présenter votre poubelle pour la collecte suivante.

**Pour éviter ce désagrément,
consultez les CONSIGNES de TRI.**

Certains objets que nous jetons peuvent encore servir à d'autres personnes : ayons le réflexe de donner ces objets !

Des caissons maritimes orange permettent de déposer ces objets **dans 4 de nos déchèteries (Clunoy, Tramayes, Trambly et Salornay)**. Ils sont ensuite envoyés dans un atelier pour être vérifiés et être réparés afin d'être revendus à la ressourcerie du Clunisois.

Ce cycle du réemploi permet l'emploi de personnes en insertion et le développement de **l'économie sociale et solidaire**.

N'hésitez pas à aller à la ressourcerie, vous trouverez tout ce qu'il faut, meubles, vaisselles, vêtements, jouets et même de l'électroménager.

Plus d'info sur ww.lepont.asso.fr



Recette du « pschitt à tout »

2 cuillères à soupe de cristaux de soude
1 verre à moutarde de savon noir liquide
Quelques gouttes d'huile essentielle de votre choix.

Dissoudre les cristaux de soude dans 1 litre d'eau chaude,
Ajouter le savon noir liquide et l'huile essentielle,
Verser le tout dans un flacon spray et laisser refroidir avant utilisation,
Vaporiser et frotter avec une éponge humide

En sortie, dans mes loisirs ou au travail



Le SIRTOM prête gratuitement aux associations du territoire **des gobelets et des barquettes** réutilisables pour des manifestations sans plastique jetable.

Conditionnés dans des caisses de **300 gobelets et de 150 barquettes**, les associations peuvent réserver jusqu'à 900 gobelets et 300 barquettes par manifestation.

Pensez à contacter le SIRTOM au moins 10 jours à l'avance !

Le Gourmet bag est une solution pratique pour ramener ses restes à la maison. Repérez bien le logo et n'hésitez pas à le demander au restaurant, c'est gratuit !

Plus d'info : www.gourmetbag.fr/



Le SIRTOM présente chaque année un catalogue d'animation scolaire de la maternelle au lycée. Retrouvez ce catalogue sur notre site puis prenez rendez-vous avec vos animateurs !

Exemple: Nettoyage du centre bourg de la commune de La Chapelle du Mont de France le vendredi 12 mai 2017.



« Nous avons pesé le sac poubelle, il pesait **1kg300** !

Nous voulons dire aux habitants du village, aux parents et aux enfants
ARRÊTEZ DE POLLUER ET METTEZ LES DÉCHETS À LA POUBELLE !! »

Les projets en expérimentation

Grâce au projet « Zéro Déchet Zéro Gaspillage », le SIRTOM a 3 ans pour expérimenter des projets, en vue de favoriser le réemploi, la réutilisation, la réparation et le recyclage d'objets ou matière. C'est mettre du liant entre les acteurs du territoire pour permettre de créer du lien entre les donneurs et preneurs de matériaux. Voici les 3 projets qui sont en cours d'expérimentation...

- *Les ateliers de la réparation*

En chiffres : 255 tonnes d'objets électriques et électroniques collectés en déchèterie : **et si on réparait ?**

En quelques mots : Promouvoir la réparation en réunissant le temps d'un atelier, des professionnels de la réparation, des associations et bénévoles.

On a besoin de vous ! Vous êtes bricoleur MacGyver ? Vos compétences nous intéressent ! Contactez-nous !

Calendrier : samedi 27 janvier 2018 à Salornay –sur-Guye



Carton d'occasion, et cartons transformés (produit de calage)

- *Les cartons aventuriers*

En chiffres : 303 tonnes de cartons collectés en déchèterie : **et si on l'utilisait localement ?**

En quelques mots : permettre aux cartons d'avoir une deuxième vie grâce à la réutilisation (carton d'expédition), au calage (en les transformant en tapis), et pourquoi pas en litière animale !

On a besoin de vous ! Si vous connaissez une structure qui recherche ces produits, informez-nous !

- *La consigne des bouteilles*

En chiffres : 1 105 tonnes de verre recyclés : **et si on les réemployait ?**

En quelques mots : 7 acteurs expérimentent la récupération des bouteilles en vue de mettre en place un circuit de lavage et de réutilisation de bouteilles.



Info : Trouver des synergies entre acteurs économiques d'une même zone géographique

Le SIRTOM souhaite mettre en relation les « voisins économiques » pour créer des échanges et des mutualisations de ressources (compétences, matériels, déchets, énergie), permettant ainsi des bénéfices économiques, écologiques et responsables.

Les actions avec nous...

- Vous souhaitez connaître les horaires d'ouverture des déchèteries ?

Rubrique Horaires des déchetteries

- Vous souhaitez avoir plus d'informations sur le projet « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage » ?

Rubrique « Je m'implique »

- Vous souhaitez suivre toute l'actualité du SIRTOM ?

Rubrique actualité

Rendez-vous sur notre site internet

www.sirtomgrosne.fr



Nous sommes aussi sur Facebook : suivez les actualités, les événements prévus, les astuces, les idées Zéro Déchet !

Page « Sirtom de la Vallée de la Grosne »



facebook

Rejoignez-nous !



VOUS N'ÊTES PAS DU MATIN ?

VOICI QUELQUES VISUELS INSCRITS SUR LES CAMIONS DE COLLECTE QUI PASSENT PRÈS DE CHEZ VOUS DÈS 5H DU MAT' ! ;-)



Les déchèteries, ce qui change en 2018

Après des travaux de réhabilitation sur les déchèteries de Salornay sur Guye, Trambly, Tramayes et La Guiche, des modifications d'ouvertures ont été apportées pour un meilleur service aux usagers.

Dorénavant, une déchèterie est à votre disposition tous les jours de la semaine sur le territoire du SIRTOM.

MODIFICATION OUVERTURE DES DECHETERIES :

Horaires d'été (du 01/04 au 31/10) : 08h30 – 12h00 / 13h30 – 17h30

Horaires d'hiver (01/11 au 31/03) : 09h00 – 12h00 / 13h30 – 17h00

A NOTER : en 2018 la déchèterie de CLUNY sera agrandie

JOURS		LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI	
Matin	Après-Midi	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM
CLUNY		✓	✓			✓	✓			✓	✓	✓	✓
LA GUICHE			✓		✓			✓					✓
TRAMAYES				✓	✓			✓				✓	
TRAMBLY		✓	✓			✓	✓			✓	✓	✓	✓
SALORNAY SUR GUYE				✓				✓				✓	✓

Notre conseil : Découpez cette page comme aide mémoire afin de ne pas vous tromper de jours lors de votre visite !

Carte d'accès pour les déchèteries

Le SIRTOM met en place un système de contrôle d'accès (badges/ barrières) sur ses déchèteries. L'objectif étant de réguler le nombre de voitures sur la plate-forme devant les quais afin de sécuriser les dépôts pour les usagers.

Formulaire donné par les agents de déchèterie. Merci de le remplir puis de le renvoyer au SIRTOM accompagné d'un justificatif de domicile.

Votre carte d'accès professionnel et particulier est envoyée à votre domicile ! Simple et pratique pour vous rendre en déchèterie !

